

Mgr Luc Ravel va publier une lettre pastorale sur la question des abus sexuels

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 3 septembre 2018



Mgr **Luc Ravel** a été interrogé dans [Famille chrétienne](#). Extrait :

Un grand nombre de catholiques sont traumatisés par les dernières affaires d'abus sexuels. Comprenez-vous et partagez-vous leur colère ?

Je comprends leur colère après les révélations tant sur les auteurs de ces abus que sur la façon dont l'Église et les évêques ont géré ces affaires. Je comprends qu'une personne qui aime l'Église soit profondément troublée et que de ce trouble naisse une colère légitime. Je dois avouer qu'au cours de ces dernières années, j'ai pris conscience – et je ne pense pas être le seul – que j'avais été naïf ; que dans mon abbaye, avec un parcours religieux un peu particulier il est vrai, je n'avais pas soupçonné qu'une pareille misère morale et criminelle puisse entraver la mission et le déploiement de l'Église. C'est depuis que je suis évêque, mais surtout ces cinq

dernières années, que j'ai progressivement pris conscience de l'étendue du malheur causé par ces abus, sur les victimes d'abord et sur l'Église ensuite. Aujourd'hui, je ne suis plus dans une posture de colère, mais de souffrance intérieure et de douleur. Je me dis « c'est ainsi ».

Mais un évêque ne peut pas se limiter à cela ?

Non, aux responsabilités qui sont les miennes, je ne peux pas me contenter de dire : « c'est ainsi, les gens sont mauvais, les prêtres sont des hommes pécheurs ». Il me faut agir. J'ai une double responsabilité de religieux et d'évêque pour agir à l'égard des victimes, des prêtres coupables et de tout le peuple de Dieu. Ce peuple de Dieu que je me dois, à la suite du pape François, de sensibiliser et d'orienter. [...]

La lutte contre les abus passe-t-elle par davantage de prévention en amont, notamment lors de la sélection et de la formation des séminaristes...

C'est un des thèmes de réflexion, mais gare aux conclusions trop rapides. Faire passer les séminaristes devant un psychologue, est-ce suffisant ? C'est une voie mais je ne la crois pas suffisante à répondre aux débridements que je lis dans l'actualité et dans mes propres dossiers. Pour le dire autrement, tous les psychologues, les médecins et les directeurs de séminaire savent que, pendant sept ans, un homme peut avoir un comportement irréprochable mais que, une fois promu à un poste de responsabilité, il peut chuter. N'ayons pas la naïveté de croire qu'une formation psychologique – même si elle est nécessaire – sera suffisante. Pour répondre aux problèmes des abus, c'est toute la mentalité du peuple de Dieu qui doit changer dans son rapport à l'autorité, car ces abus sexuels sont des abus de pouvoir. Les prêtres abuseurs ont joué de leur autorité et de leur pouvoir spirituel pour commettre leurs méfaits.

*C'est le cléricalisme que dénonce le pape **François**...*

L'autorité est un jeu à deux : celui qui en fait usage et celui qui y consent. Le cléricalisme n'aurait jamais porté des fruits de mort s'il n'avait été accepté, consenti, voire même promu par les communautés chrétiennes. Dans la situation actuelle, les laïcs doivent se poser autant de questions que les prêtres, les évêques et les formateurs dans les séminaires. C'est cela que le pape veut dire et c'est nouveau dans la gestion des affaires depuis dix ans. Quand j'étais jeune, mon curé ne partait jamais seul avec un groupe d'enfants. Comment se fait-il que des chrétiens aient laissé des prêtres seuls avec des enfants pendant des week-ends de retraite ou des camps ? Ces règles de bon sens et de vigilance n'ont pas du tout été appliquées à certaines époques. Aussi bien le nombre d'auteurs que le nombre de victimes me montrent que ce n'est pas simplement la perversion de quelques-uns, mais une perversion qui a proliféré sur une mentalité mal ajustée. Sans tomber dans la méfiance ni la défiance, le rapport entre les prêtres et les communautés doit évoluer dans le sens d'une prise en compte responsable qui ne nie pas l'autorité du prêtre mais ne le sacralise pas non plus dans une forme d'idolâtrie. [...]